



Communiqué de presse

Les normes professionnelles provisoires sont prêtes à être révisées par les intervenants

Mississauga, Ontario, le 2 mars 2009 – Le Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement (CCSCA) a mis au point dix normes professionnelles provisoires que les employeurs, les éducateurs et les autres intervenants du secteur trouveront en ligne (cinq autres normes sont sur la planche à dessin). Ceux qui souhaitent émettre des commentaires peuvent nous les faire parvenir d'ici le 29 mai 2009. Par la suite, les normes seront révisées par le groupe de travail, à la lumière des commentaires reçus, puis elles seront présentées au Comité de recherche du CCSCA et au conseil d'administration pour approbation. Elles devraient être au point et prêtes à être utilisées en octobre 2009.

Les normes professionnelles décrivent ce qu'une personne exerçant une profession particulière devrait savoir et être capable de faire pour être considérée comme compétente. Elles sont surtout utilisées en gestion des ressources humaines. Elles servent, par exemple, de lignes directrices pour la rédaction des descriptions d'emplois; on les utilise pour la création et la prestation de cours, et pour aider les employeurs à expliquer leurs attentes à ceux et celles qui travaillent pour eux. Elles servent également de points de repère pour évaluer le travail en situation d'emploi. Les établissements d'enseignement les emploient pour élaborer leurs programmes d'études. En général, les normes sont une description écrite des :

- compétences et habiletés requises pour effectuer un travail de façon compétente;
- connaissances de base requises pour effectuer le travail de façon compétente;
- normes éthiques que les gens qui exercent cette profession doivent mettre en pratique.

Le CCSCA a fait appel à l'Association canadienne de normalisation (CSA) pour diriger ce projet d'élaboration de normes, unique tant par son format que par son approche. Alors qu'il faut normalement de trois à quatre ans pour élaborer une seule norme professionnelle, le CCSCA aura réussi à produire les siennes concurremment en seulement dix-huit mois et selon une approche basée sur les pratiques exemplaires.

La CSA et le groupe de travail du projet ont désigné des professions prioritaires parmi les 26 codes CNP qui décrivent les professions du secteur – celles dont la demande est forte ou celles qui exigent qu'une attention particulière soit portée à la formation ou au perfectionnement des compétences – ils ont ensuite examiné les normes existantes et des profils d'emplois provenant de Ressources humaines et développement des compétences Canada, des codes de la Classification nationale des professions (CNP) et d'autres sources afin de produire des documents qui seront examinés par des groupes de discussion composés d'intervenants d'un océan à l'autre. Les documents « d'ébauche » qui sont actuellement dans le site du CCSCA sont les documents initiaux qui ont été révisés compte tenu des commentaires des participants aux groupes de discussion.

Les normes préliminaires du CCSCA, qui font environ 8 à 12 pages, sont conformes au souhait de l'industrie, qui voulait des documents clairs, simples et utilisables décrivant les tâches reliées aux emplois ainsi que les compétences et les connaissances essentielles qu'exigent les diverses professions. Il sera possible d'ajouter subséquemment de l'information aux normes professionnelles, par exemple, aux descriptions d'emploi et à la formation scolaire.

Lorsque ce projet sera terminé, le CCSCA aura mis au point 13 à 15 normes professionnelles, un procédé accéléré de création de normes permettant de développer des normes professionnelles avec efficacité et une liste d'actions prioritaires en vue de poursuivre le travail après cette phase. Le CCSCA a soumis une proposition à RHDSC pour que ce projet se poursuive en une seconde phase, ce qui rendrait possible la création de 10 ou de 15 normes supplémentaires pour le secteur de la chaîne d'approvisionnement.

Le Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement (CCSCA) est un organisme sans but lucratif, composé entièrement d'intervenants. Il est responsable de la stratégie en matière de ressources humaines pour le secteur de la chaîne d'approvisionnement. Le CCSCA est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag icon to the right of the letter 'a'.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

Dale Ross

Directeur de projet

Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement

Téléphone : 905-897-6700

Courriel : dross@supplychaincanada.org